COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE l'HOMME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME REÇOIT UN PRIX POUR LA PROTECTION DE L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE

CEDH 258 (2026) 19.10.2026

Communiqué de presse émis par la Greffière de la Cour

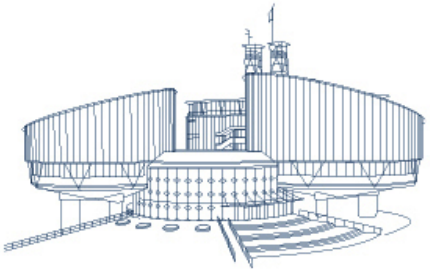

La Cour européenne des droits de l'homme s'est vu décerner le Prix de l'indépendance judiciaire 2026 par l'Union Internationale des Magistrats (UIM).

Dans un commentaire par message vidéo, Mattias Guyomar, le président de la Cour, a déclaré hier que la Cour est depuis plus de sept décennies un phare pour la protection de l'état de droit et de l'indépendance de la justice. Il a souligné qu'il est particulièrement important de se tenir aux côtés des juges aujourd'hui, compte tenu des attaques et des pressions auxquelles ils sont confrontés, et il a remercié l'UIM pour sa reconnaissance du travail de la Cour dans la défense de la paix et de l'ordre juridique européen.

Ana Maria Guerra Martins, juge élue au titre du Portugal, a assisté hier à Lisbonne à la cérémonie où elle a reçu le prix au nom de la Cour.

Walter Barone, président de l'UIM, a exprimé la reconnaissance de l'association pour la contribution essentielle de la Cour à la sauvegarde de la dignité, de la justice et de l'état de droit, déclarant que le travail de la Cour continue d'être une pierre angulaire de la protection des libertés individuelles et des valeurs démocratiques en Europe.

Ce prix a été créé pour récompenser les personnes ou institutions qui œuvrent à la promotion et à la protection de l'indépendance de la magistrature. L'UIM est une organisation internationale professionnelle et apolitique qui regroupe 93 associations ou groupements représentatifs nationaux dans les cinq continents. Son but principal est la sauvegarde de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Parmi les autres lauréats de cette année figurent l'association Speak Up for Justice et Fernando Cruz Castro, ancien président de la Cour suprême de justice du Costa Rica.

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int.

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

SUIVEZ LA COUR SUR :

Contactez ECHR Press pour vous abonner aux communiqués de presse.

Où trouver les communiqués de presse ? HUDOC - Recueil des communiqués de presse

Contacts pour la presse
✉ echrpress@echr.coe.int | tel.: +33 3 90 21 42 08

Les demandes des journalistes peuvent être formulées auprès de l'Unité de la presse par courriel ou téléphone.

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.